

Ref: 27605/A/AN/C-BTA 1er/ES/19

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
\*\*\*\*\*

REGION DE L'EST  
\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM  
\*\*\*\*\*

COMMUNE DE BERTOUA 1<sup>er</sup>  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland  
\*\*\*\*\*

EAST REGION  
\*\*\*\*\*

LOM AND DJEREM DIVISION  
\*\*\*\*\*

BERTOUA 1<sup>er</sup> COUNCIL  
\*\*\*\*\*

## DECISION N° 41 /D/C.BTA 1<sup>er</sup> / SG/2019

Portant attribution des Lettres-Commandes à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/C.BTA 1<sup>er</sup> /CDPMP-LD/2019 du 30/01/2019 En procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certaines Ecole Publique de la commune de BERTOUA 1<sup>er</sup>, Département du LOM ET DJEREM, Région de L'EST

MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRIE BERTOUA 1<sup>er</sup>.

FINANCEMENT : BIP, Exercice 2019 :

### MAIRIE DE LA COMMUNE DE BERTOUA 1<sup>er</sup>, Autorité Contractante;

- Vu La Constitution
- Vu Le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du gouvernement
- Vu Le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement;
- Vu Le décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Aout 2013
- Vu Le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
- Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2019 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Établissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2019 ;
- Vu La Lettre-circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CA B du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 portant code des marchés publics
- Vu L'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/C.BTA 1<sup>er</sup> /CDPMP-LD/2019 du 30/01/2019 en procédure d'Urgence;

Considérant les nécessités de service

### DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> : Les lettres-Commandes objets de l'Avis d'Appel d'Offres susvisé sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

N° Lot	Désignation	Attributaire	Montant (TTC)	Délai (mois)
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MOKOLO IV	ETIS SUZY'S SERVICES TEL 699 732 871	19 990 000	04
2	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique de MOKOLO II	ETIS VAYA BAKARY TEL 696 898 575	19 990 000	04

Article 2: la présente décision sera enregistrée et publiquement partout où besoin sera.

Ampliations :

- PREF ET JJD;
- FEICOM JEST
- DDM INMAP/ ID;
- CC/ARMP-Est;
- Pdv/CDPM-ID (pour info);
- AFFICHAGE;
- CHRONO;
- ARCHIVES;

BERTOUA, le 28/02/2019

le Maire de la Commune de BERTOUA 1<sup>e</sup>, Hôte l'Orme

Autorité Contractante



BENBILI D'IPACK Olivier Cromwell